

Document

Un avion présidentiel dans la 4e dimension

(<http://www.voltairenet.org/fr> - par Patrimoine du Peuple)

Le 6 mars 2011

Réagissant aux propos tenus par Thierry Meyssan sur le site suisse Mecanopolis à propos d'un avion présidentiel français vendu secrètement par Michèle Alliot-Marie à ses amis tunisiens, le Comité Valmy a retracé le mystérieux itinéraire de cet appareil. L'opacité qui entoure la transaction et les déplacements de l'Airbus renforce les soupçons d'une vente illicite au clan Ben Ali avec rétro-commissions au clan Sarkozy.



Dix ans après ses révélations sur les attentats du 11 septembre, Thierry Meyssan est reconnu comme un journaliste d'investigation de tout premier plan et pour la fiabilité de ses sources. Aussi, quand il avance qu'il y aurait eu de graves irrégularités sur la vente d'un avion présidentiel Airbus A319 d'une valeur de 32 millions d'euros, il n'est pas inutile de procéder à quelques simples vérifications, ce que nous avons fait.

Il en ressort de très troublantes anomalies qui tendent à accréditer les terribles hypothèses du fondateur du Réseau Voltaire, dont voici un extrait de l'interview : « *On a vendu deux avions (ndlr : 2 Airbus A319, F-RBFA, cn1484 et F-RBFB, cn1556) pour en acheter un gigantesque et très bien équipé. Je voudrais savoir qui a vendu ça et à quel prix ça a été vendu. Je voudrais savoir pourquoi cet avion (ndlr : F-RBFB, l'autre, F-RBFA a été vendu au Sénégal, la vente a été négociée avec Karim Wade, fils du président, ce qui a fait scandale dans ce pays aux finances exsangues) a, en définitive, atterri dans les mains de l'ami de Madame Alliot-Marie (ndlr : Aziz Miled) en collaboration avec le beau-frère du président Ben Ali (ndlr : Belhassen Trabelsi). Je pense que les contribuables français seraient intéressés de connaître la réponse.* » (ndlr : Thierry Meyssan montre ici une solution efficace, la voie judiciaire, dont le droit du contribuable à s'opposer à la dilapidation du patrimoine national)

1. Le registre de la DGAC

Première vérification, première anomalie : les deux Airbus présidentiels ne figurent plus dans le registre officiel de l'aviation civile, pas même à la rubrique des immatriculations radiées. [\[1\]](#)

Les recherches avec les immatriculations peintes sur les carlingues des appareils (voir photos jointes) ne donnent aucun résultat. L'A319 immatriculé F-RBFA, appareil officiel de la Présidence française depuis 2002, aujourd'hui vendu à la Présidence du Sénégal, n'aurait-il donc jamais existé ?

L'A319 immatriculé F-RBFB, celui que Thierry Meyssan suspecte d'avoir été irrégulièrement cédé par Mme Alliot-Marie aux compagnies propriétés du clan Trabelsi, n'aurait, lui non plus, jamais existé. Il faut rechercher les appareils avec leurs immatriculations précédentes (F-GXFA et F-GXFB, quand ils appartenaient encore au constructeur Airbus Industries) pour les retrouver dans le registre officiel français. Surprise, ils y apparaissent avec la mention « *vendu à l'étranger* » depuis 2002.

Quelqu'un aurait voulu faire croire qu'ils n'auraient jamais appartenu à l'État français de 2002 à 2010 qu'il ne s'y serait pas pris autrement !

Première question : qui a donné des ordres en ce sens aux personnels chargés de tenir le registre de la Direction Générale de l'Aviation Civile ?

2. L'absence totale de transparence

a) L'A319 F-RBFA vendu au Sénégal

S'il est très probable qu'un accord soit intervenu avec Karim Wade, [2] fils du président sénégalais Abdoulaye Wade, rien n'a été rendu public sur une transaction qui a fait scandale au Sénégal et qui a été passée sous silence en France. Le prix final aurait été de 20,9 milliards de francs CFA [3], soit 32 millions d'euros. Rien ni personne pour s'assurer que ce prix soit la réelle valeur de l'appareil, un légereté troublante de la part d'un pays qui ne serait capable que de mobiliser 350.000 euros pour venir en aide à la Tunisie récemment libérée.

« Le premier vient d'être vendu pour 32 millions d'euros à l'État sénégalais, qui devrait l'utiliser à partir de 2011, a précisé l'Élysée. Le second a fait l'objet d'un appel d'offres pour lequel, selon la même source, "des clients privés et des États se sont déjà déclarés intéressés" ». [4]

b) L'A319 F-RBFB disparu dans la 4e dimension ? Repeint en blanc ?

Tout d'abord, l'appareil figure toujours en tête de la liste des aéronefs de la base de Villacoublay [Voir le [site internet de la Base 107](#)]. Les appareils ici listés sont cliquables pour avoir plus de détails. Malheureusement, les liens ne fonctionnent pas et génèrent un message d'erreur...opportun ?

Pas un mot sur la mise en vente des appareils, le message d'erreur précité occulte le nombre d'A319 détenus par l'ETEC. Évidemment, pas un mot des appareils valant au total plus de 60 millions d'euros sur les sites officiels de vente des domaines, alors qu'une procédure d'une rigueur extrême est requise pour vendre de simples éléments d'uniformes militaires...

Le site [airbusdeliveries.blogspot.com](#) ajoute encore à la confusion en répertoriant l'avion vendu au Sénégal avec le numéro constructeur de l'un (cn1485 / F-RBFA) ayant pour immatriculation précédente le numéro de l'autre (cn1556 / F-RBFB) « avec des titres et le logo de queue, F-reg avant la livraison, (1485 F-URBSFA encore tout blanc) ex F-RBFB » [5]

Ces mentions laissent penser que l'opacité autour de l'appareil vendu au Sénégal viserait à introduire une confusion entre les deux appareils, voire que le second aurait été maquillé, "still all white".

3. L'historique des vols

D'après le site allemand [libhomeradar.org](#), le dernier vol de l'A319 F-RBFB ayant pour opérateur l'Armée de l'air française date du 11 novembre 2010 (à l'occasion de la rencontre d'Angela Merkel avec Nicolas Sarkozy à Deauville). Puis, juste après que soit parue l'interview de Thierry Meyssan, l'appareil réapparaît, le 1er mars 2011, avec la mention « unknown airline » comme opérateur, ce qui laisse penser que l'avion ne serait plus utilisé par l'Armée de l'air française, ce qui n'est possible qu'après la vente de l'appareil.

Contacted [UTC]	Callsign	Flightnumber	Registration	Operator	Type
2011/03/01 13:42	CEV4651	CEV4651	F-RBFB	unknown airline	A319
2011/03/01 12:42	4651	4651	F-RBFB	unknown airline	A319
2010/11/11 13:03	CTM1276	CTM1276	F-RBFB	Armée de l'Air Française	A319

Un autre site, suédois, [data.flight24.com](#), ne faisait plus figurer aucun vol dans l'historique de l'appareil F-RBFB jusqu'au 1er mars, date à laquelle l'avion y paraît à nouveau ainsi, cette fois, avec l'Armée de l'air française toujours aux commandes :

« This Airbus A319-115X, with serial number 1556 is flying for French Air Force. Latest flights by F-RBFB : CEV4651 seen @ 2011-03-01 14:47 CET - 4651 seen @ 2011-03-01 14:37 CET » [6]

4. L'Airbus F-RBFB est-il encore à Genève ?

Le 2 mars, à 9 heures (08H03 UTC), le site radarvirtuel.com, utilisant le système Google Maps pour cartographier toutes les données reçues du réseau des utilisateurs de récepteurs ADS-B a signalé l'A319 F-RBFB, en train d'atterrir à l'aéroport international de Genève. Ce vol était totalement occulté des données publiées par l'aviation civile, il n'a été enregistré nulle part, ce qui est extrêmement rare et ce qui est impensable de la part d'un opérateur qui n'a rien à cacher. Sans le réseau des utilisateurs de récepteurs de signaux radars ADS-B, jamais l'A319 F-RBFB n'aurait pu être localisé. (Voir la capture d'écran ci-dessous)



D'après nos informations, il est très probable que l'avion soit toujours à l'aéroport international de Genève, sinon qu'il y a fait escale le 2 mars. Nous transmettons donc ce texte à la justice suisse [7] pour, qu'après avoir pris acte des irrégularités précitées, elle s'autosaisisse et s'assure, par le contrôle des documents de bord, que l'A319 F-RBFB est régulièrement sur le territoire helvétique et qu'il n'est pas la propriété d'une personne dont les avoirs seraient saisissables en Suisse. Si l'appareil n'est plus à Genève, que la justice suisse rende publique les conditions de l'escale à l'aéroport de Genève, sa destination et les informations collectées à cette occasion sur son opérateur et son propriétaire.

Nous transmettons également ce texte aux autorités compétentes en leur demandant de répondre aux questions qui les concernent :

- ▄ 1. Qui Nicolas Sarkozy a-t-il mandaté pour procéder à la vente des avions F-RBFA et F-RBFB ?
- ▄ 2. Se porte-t-il garant de la régularité des procédures ?
- ▄ 3. Est-il intervenu directement dans ces opérations ?
- ▄ 4. Michèle Alliot-Marie est-elle intervenue dans les ventes des avions F-RBFA et F-RBFB ? A-t-elle traité de ces affaires avec des représentants de l'Etat tunisien, des sociétés NouvelAir, Tunisair, TTS Financière ou Karthago Airlines ?
- ▄ 5. Y a-t-il eu des mouvements financiers relatifs à ces avions ?
- ▄ 6. Pourquoi la procédure normale et transparente d'appel d'offres n'a-t-elle pas été employée ?
- ▄ 7. Qui a donné des ordres aux personnels chargés de tenir le registre de la Direction Générale de l'Aviation Civile pour que les 2 A319 F-RBFA et F-RBFB n'y figurent plus ?

- ▶ 8. A qui appartiennent aujourd'hui les appareils F-RBFA et F-RBFB ?
 - ▶ 9. Quelles logos, marques et immatriculations portent aujourd'hui les appareils ?
 - ▶ 10. Où est l'Airbus A319 F-RBFB, cn 1556 ?
-

IMPORTANT

Nous rappelons que les interrogations soulevées par cet article ne présument en rien de la culpabilité de quiconque. (selon le principe de la présomption d'innocence). Il se peut que toutes les anomalies relevées ne soient que pures coïncidences et que se soit par un effet extraordinaire du hasard qu'elles se soient concentrées sur la cession de cet aéronef. Nous nous en remettons donc aux explications que voudront bien nous fournir les autorités concernées, à qui ce texte est transmis, dont :

L'Elysée :

- Le secrétariat de la Présidence,
- ses Conseillers,

Le Premier Ministre :

- le Premier Ministre et son cabinet,
- ses Conseillers,

La Cour des Comptes,

Le Ministère de la défense :

- Le Cabinet du Ministre,
- La Délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCoD)
- La Base aérienne de Villacoublay (BA107)

La D.G.A.C. :

- Le Directeur du Cabinet
- Le Chargé des relations Presse

Le Procureur général du Canton de Genève

Les autorités tunisiennes concernées :

- Le Ministère du Transport
- L'Office de l'Aviation civile et des Transports
- L'Ambassade de Tunisie en Suisse
- Le Consulat de Tunisie à Genève

L'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (EUROCONTROL)

Source : Comité Valmy